

# Le lien

# le médical

La lettre d'information médicale  
du CHU-Hôpitaux de Rouen  
à destination des médecins libéraux

# 1

avril 09



## SOMMAIRE

page 2

Centre de lutte anti-tuberculeuse

4 consultations mémoire

Agir contre les mutilations sexuelles

Réunions de concertation interdisciplinaire

page 3

Reprendre le travail après un cancer

SOS Mains

Urgences de Saint-Julien

Douleur... quelle prise en charge ?

Permanence des soins

page 4

Les contacts directs

L'agenda professionnel

La question du généraliste



## ÉDITO

## Un pont entre deux rives

**81 % des Français** sont satisfaits de l'hôpital public. Mais qu'en est-il de l'opinion des médecins généralistes et spécialistes qui travaillent à nos côtés? Aucune enquête n'a été menée sur le sujet. Et pourtant... Il ne faut pas se dérober face à cette question "tabou".

Sans remettre en question la qualité des soins, il est probable qu'une telle enquête ferait ressortir la difficulté des échanges entre médecins de ville et médecins hospitaliers.

Alors on peut toujours chercher les fautifs, porter des accusations... Nous avons préféré prendre le contre-pied de cette démarche. Comment ? En créant un **média professionnel** destiné à améliorer la communication entre l'hôpital et les médecins de ville, avec le soutien des Conseils de l'Ordre des Médecins de Haute-Normandie et l'Union Régionale des Médecins Libéraux.

Dans ce premier numéro, vous trouverez des **informations pratiques** pour faciliter votre travail et la prise en charge de vos patients. "Le lien médical" réserve aussi une place à l'interactivité : **participez, posez vos questions**, elles seront publiées et nous nous engageons à vous apporter une réponse sans langue de bois !

Bonne lecture,

**Christian Paire**

Directeur général du CHU-Hôpitaux de Rouen

**Pr Danièle Dehesdin**

Présidente de la Commission Médicale  
d'Établissement du CHU-Hôpitaux de Rouen



# Centre de lutte anti-tuberculeuse

La tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire depuis 1964. Ce dispositif a contribué à la réduction de l'incidence de la tuberculose en France. Mais comme le rappelle le Dr Paillotin, pneumologue, "la vigilance doit rester de mise, en raison de la suppression de la revaccination BCG".

De surcroît, ces trois dernières années le centre de lutte anti-tuberculeuse a été confronté à des tuberculoses multi-résistantes nécessitant une prise en charge particulière, ceci en raison d'une forte migration provenant des pays de l'est (Mongolie, anciennes républiques de l'URSS). Le centre de lutte anti-tuberculeuse s'adresse à tous les publics, plus particulièrement aux populations en difficulté : il n'est pas indispensable d'avoir des papiers d'identité ou d'être assuré social.

Le centre assure gratuitement la prévention, le dépistage, le diagnostic et le traitement de la tuberculose : consultations médicales, radios pulmonaires, tests tuberculiniques, prises de sang... En cas de tuberculose contagieuse, le centre se charge également du dépistage familial et professionnel.

**Centre de lutte anti-tuberculeuse**  
13 rue des Charrettes • 76000 Rouen • Tél : 02 32 10 76 94  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
Responsables médicaux : Dr Paillotin et Dr Orange

## ALZHEIMER

### 4 consultations mémoire

Les consultations mémoire se composent d'équipes multi-disciplinaires : gériatres, neurologues, psychiatres, médecins généralistes, psychologues, infirmières, orthophonistes, ergothérapeutes, kinésithérapeutes et assistantes sociales. Les consultations mémoire ont différentes missions auprès des patients et de leur famille au niveau local :

- **affirmer** le trouble amnésique, diagnostiquer avec fiabilité un syndrome démentiel et le type de démence,
- **rassurer** les personnes exprimant une plainte amnésique, n'ayant pas de syndrome démentiel et leur proposer un suivi,
- **identifier** les situations complexes justifiant le recours au centre mémoire de ressource et de recherche,
- **mettre en place** un projet de soins personnalisé et l'articuler avec le plan d'aide élaboré par les professionnels de terrain et / ou les CLIC,
- **participer** au suivi des personnes malades en partenariat avec les médecins de ville (généralistes, neurologues, psychiatres,...) et les professionnels médico-sociaux,
- **participer** à la formation des professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles démentiels (généralistes, personnels des services de soins infirmiers à domicile...),
- **établir** annuellement un compte rendu d'activité.

Les réunions du réseau Alzheimer ont lieu chaque mardi de 12h45 à 14h15. Elles permettent la présentation des dossiers et sont ouvertes aux professionnels de santé de la région.

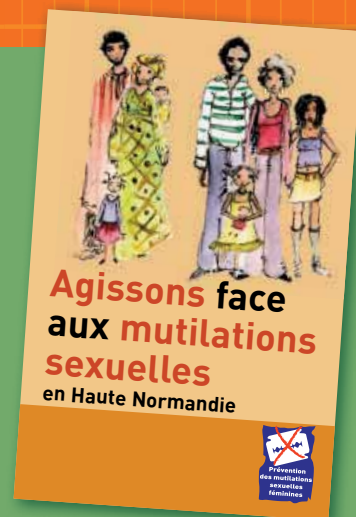
**Hôpital Charles-Nicolle**  
Département de Neurologie  
5<sup>e</sup> étage • Pavillon Félix-Dévé  
76031 Rouen Cedex 01  
02 32 88 87 41

**Hôpital d'Oissel**  
Rue Pierre-Curie à Oissel  
02 32 88 84 81  
colette.olivier@chu-rouen.fr

**Hôpital de Bois-Guillaume**  
Pavillon la Prévotière, RDC  
02 32 88 91 28  
ceg.medecine.geriatric@chu-rouen.fr

**Hôpital Saint-Julien**  
Rue Guillaume-Lecointre au Petit-Quevilly  
(Bâtiment de la Policlinique)  
02 32 88 65 60 ou 02 32 88 65 83  
secretariat.trousseau@chu-rouen.fr

**Bibliothèque Neurologie 5<sup>e</sup> étage Dévé**  
02 32 88 87 40 ou 02 32 88 13 70  
carine.gashi@chu-rouen.fr



## Agir contre les mutilations sexuelles

Afin de lutter contre les mutilations sexuelles, le CHU-Hôpitaux de Rouen vient de créer une unité spécialement dédiée dans le service de gynécologie-obstétrique. La prise en charge y est complète, de la prévention à la réparation chirurgicale en passant par la psychothérapie et le conseil juridique.

Les mutilations sexuelles féminines sont internationalement considérées comme une violation des droits des jeunes filles et des femmes.

**Unité d'accueil des victimes de mutilations sexuelles • Pavillon Femme Mère et Enfant du CHU-Hôpitaux de Rouen • Tél. : 02 32 88 82 44**

## SOINS PALLIATIFS

### Réunions de concertation interdisciplinaire

Avec l'ouverture de l'Unité Régionale de Soins Palliatifs à l'hôpital Charles-Nicolle, c'est tout un dispositif qui s'installe. À commencer par la création de réunions de concertation interdisciplinaire de Soins Palliatifs, organisées en collaboration avec le Centre Henri-Becquerel, où les médecins traitants sont les bienvenus pour échanger sur les prises en charges difficiles.

Pour plus de renseignement, contactez Mme Perez, secrétaire médicale au 02 32 88 86 12 e-mail : [secretariat.soins.palliatifs@chu-rouen.fr](mailto:secretariat.soins.palliatifs@chu-rouen.fr)  
Adresse : Hôpital Charles-Nicolle  
Cour Leschevin • Porte 12 • 2<sup>e</sup> étage

D'autres services comme la pédiatrie, la médecine néonatale, la dermatologie, la pneumologie... organisent de telles réunions ou des conférences d'informations.

Les informations sont en ligne sur le site internet du CHU : [www3.chu-rouen.fr/Internet/professionnelSante/formation](http://www3.chu-rouen.fr/Internet/professionnelSante/formation)

# Reprendre le travail après un cancer

Il vous arrive de rencontrer des patients qui s'inquiètent sur leur retour au travail après un cancer ? Ces personnes peuvent trouver des réponses en venant à la consultation d'aide à la reprise du travail après un cancer. Le Dr Laetitia Rollin qui en a la responsabilité souligne que cette consultation s'adresse à toute personne qui est ou a été hospitalisée, suivie et traitée pour une pathologie cancéreuse et qui souhaite préparer son retour au travail. Et ce, quels que soient le stade et l'évolution de la maladie, que son origine soit professionnelle ou non.

## Concrètement, comment ça se passe ?

Le patient sera invité à rencontrer un ou plusieurs professionnels en fonction de ses besoins. Le médecin du travail effectue un bilan complet et peut faire adapter le poste de travail. L'assistante sociale évalue la situation sociale du patient pour mieux l'aider dans ses démarches (constitution de dossier, évaluation de la situation financière...). Elle sert de relais entre les différents par-

tenaires qui agissent en faveur du maintien dans l'emploi (CDAPH, associations...). La psychologue propose un soutien psychologique en cas de difficultés concernant la situation professionnelle du patient (perte de motivation, peur du regard des autres, perte de confiance en soi...).

Consultation : le mardi de 9h à 12h

**Consultation de pathologie professionnelle et d'aptitude au travail • Pavillon de l'Aubette de l'Hôpital Charles-Nicolle**  
02 32 88 89 26 ou 02 32 88 82 69

*Possibilité de commander ces plaquettes auprès du secrétariat.*



## SOS Main

De l'écrasement au délabrement en passant par la coupure nette, les interventions du SOS Main du CHU sont multiples. Cette unité pratique chaque année 800 interventions.

Toute blessure de la main, même celle qui apparaît comme bénigne doit être évaluée voire "explorée" sous anesthésie locale par un médecin. En cas de lésion d'un élément noble, une prise en charge chirurgicale adaptée est nécessaire.

Pour les lésions les plus graves, 9 chirurgiens de la main se relayent 24h/24 au CHU-Hôpitaux de Rouen et constituent le SOS Main, seule structure de ce type sur les départements 76 et 27. Malheureusement ces chirurgiens ont parfois également à suturer secondairement des tendons ou nerfs lésés car la blessure semblait initialement superficielle. Or les lésions prises en charge avec retard donnent plus souvent lieu à des séquelles.

[sosmain@chu-rouen.fr](mailto:sosmain@chu-rouen.fr)

Pour toute urgence, veuillez composer le numéro du sénior de garde : 06 30 55 62 48



## Douleur...

### quelle prise en charge ?

Il existe au CHU-Hôpitaux de Rouen un Centre d'étude et de traitement de la douleur (CETD) pour les patients adultes et une consultation douleur en pédiatrie.

L'objectif de la prise en charge au sein de ces structures spécifiques est d'apporter un regard global, le plus souvent multidisciplinaire (médical, psychologique et social), face aux douleurs rebelles. Ainsi, les réponses thérapeutiques apportées comprennent à la fois des moyens médicamenteux et non médicamenteux, visant un "mieux vivre avec la douleur".

Tél. : 02 32 88 81 22

## Urgences de Saint-Julien

Le service des urgences à Petit-Quevilly accueille chaque année plus de 18 500 patients.

Cette unité prend en charge les urgences médico-chirurgicales polyvalentes et pédiatriques (enfant de + de 12 mois). L'accueil médical est seniorisé : un médecin urgentiste est présent 24h/24.

Son plateau technique se compose d'un service de radiologie standard 24h/24, d'une échographie et d'un laboratoire en journée durant la semaine.

Les suites de soins ou les consultations spécialisées s'effectuent en collaboration avec la Polyclinique de l'hôpital Saint-Julien.

Le service a accès au plateau technique, aux avis spécialisés et aux services d'hospitalisation de l'hôpital Charles-Nicolle en cas de nécessité.

Le délai d'attente est court et la prise en charge rapide.

Tél. : 02 32 88 65 65

## Permanence des soins

Tous les soirs, la nuit, les dimanches et jours fériés, un médecin généraliste libéral régule les appels arrivant des 3 SAMU de la région. Leur rôle est de délivrer des conseils médicaux ou d'orienter les patients vers les maisons médicales.

Profitez de votre message téléphonique pour conseiller aux patients de ne composer le 15 qu'en cas d'urgence vitale.

Pour tout conseil médical ou pour obtenir les coordonnées du médecin de garde lors de la fermeture des cabinets médicaux, il peuvent composer le numéro de la permanence de soins :

Tél. : 02 35 58 76 33 pour Rouen

Tél. : 02 32 33 32 32 dans l'Eure

Tél. : 02 32 73 32 33 pour le Havre



